

Le risque chimique à Grenoble

Le risque chimique est historiquement présent au sud de Grenoble, mais avec l'augmentation de l'urbanisation, 400.000 habitants, et l'encaissement de la « cuvette », l'agglomération Grenobloise est probablement aujourd'hui le pire endroit en France pour conserver ou implanter des industries chimiques dangereuses. Seul le maintien des emplois existants semble être une raison valable pour maintenir encore une activité chimique à Grenoble. Pour les grenoblois, le choix est clair : La diminution de la pollution est leur priorité numéro un (Sondage Sofres 23/10/2002).

Où en est-on aujourd'hui ?

Les informations données

Mars 2003 : Les Grenoblois reçoivent un document d'information sur les risques industriels majeurs, envoyé par la Préfecture.

Septembre 2004 : C'est au tour de la mairie de nous donner une plaquette d'information sur les risques majeurs.

Pourquoi les grenoblois reçoivent-ils aujourd'hui ces informations dans leurs boîtes aux lettres ?

Les informations cachées

GRENOBLE, COMME 18 AUTRES COMMUNES, VIENT DE RENTRER DANS LA ZONE « RISQUES IRRÉVERSIBLES POUR LA SANTÉ » DE LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE PONT-DE-CLAIX.

Le saviez-vous ? GRENOBLE FAIT MAINTENANT PARTIE OFFICIELLEMENT DES COMMUNES À RISQUE CHIMIQUE.

Les grenoblois ont reçu les documents obligatoires correspondants à leur nouveau statut.

La chimie la plus dangereuse de Pont-de-Claix a presque doublé en 2001

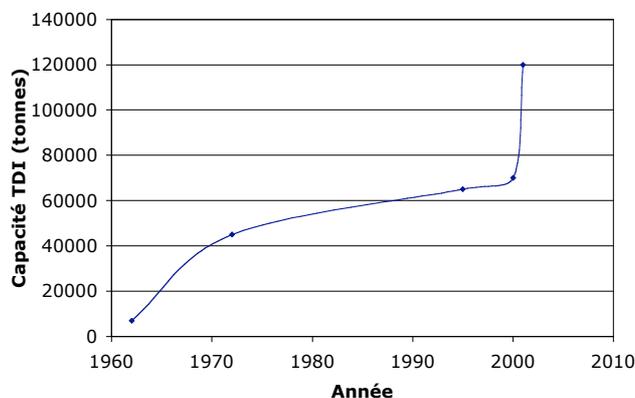
La chimie la plus dangereuse de la plate-forme chimique de Pont-de-Claix est la production et la transformation du phosgène, le phosgène est le gaz de combat qui serait responsable de la majorité des décès attribués aux armes chimiques pendant la première guerre mondiale, son principal dérivé est le toluène di-isocyanate (TDI), un produit de base dans la fabrication des mousses polyuréthanes et des peintures pour l'automobile.

La capacité de production du TDI pour le compte de la société américaine Lyondell (fonds de pensions américains) a fortement augmenté pour atteindre 20% de la production mondiale (3ème rang mondial) :

- 7000 tonnes par an en 1962, début de la production à Pont-de-Claix
- 120000 tonnes par an en 2001 avec l'ouverture de la nouvelle unité « Rhapsodie plus »
- L'objectif visé est de concentrer toute la production de TDI française à Pont-de-Claix.

En octobre 2004 démarrage d'une unité d'Oxadiazon, « chimie fine » à base de phosgène (15 emplois).

Bhopal faisait aussi de la « chimie fine » à base de phosgène avant la catastrophe qui a fait 20.000 morts et 200.000 blessés avec séquelles graves.



La plate-forme chimique de Pont-de-claix, c'est 1 million de tonnes de matières premières consommées par an.

<http://www.france-asso.com/ades/elus/dossiers/021119-pk-riskmaj.html>

<http://pagesperso.aol.fr/guerredesgaz/lesgaz/suffocants/suffocants.htm>

<http://pmo.erreur404.org/Nuisancescasuffit.htm>

Plaquette d'information Rhodia, Rhapsodie Plus

L'augmentation de la chimie du phosgène s'est faite en toute illégalité

Le Tribunal Administratif sur requête de Raymond Avrillier a invalidé l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2001 autorisant l'exploitation de la nouvelle unité chimique de phosgène "Rhapsodie plus"

L'étude des risques et l'enquête publique ont été faites après la réalisation de la nouvelle unité chimique « Rhapsodie plus »

Après l'invalidation de l'arrêté préfectoral, **une étude de risque est faite, elle détermine que la nouvelle zone de risque irréversible couvre 27 communes (318000 habitants) au lieu de 8 communes (72000 habitants)**, l'enquête publique est donc refaite sur les 27 communes.

L'analyse des risques et la contre-expertise

Les risques d'Isochem (Anciennement Tolochimie, Toulouse-Chimie) consommateur de phosgène sont contre expertisés par Rhoditech, filiale de Rhodia, fournisseur de leur phosgène.

L'explosion d'AZF n'était pas prévue dans les analyses de risques, quelle confiance peut-on avoir dans une analyse de risque non contre expertisée par une société indépendante ?

Les risques de Rhodia Intermédiaires sont contres expertisés par l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN), le rapport contient quelques **commentaires sévères** :

" Pour l'étude de dangers, les durées de fuites et d'exposition ont été prises égales à des valeurs forfaitaires qui pourraient être dépassées dans certains cas. Par ailleurs, la possibilité d'effets dominos n'a pas été étudiée".

Et à propos de l'unité Rhapsodie Plus et de l'atelier de phosgène :

" L'IPSN estime que la démarche suivie par l'industriel ne permet pas d'assurer que les accidents autres que ceux résultant de dysfonctionnements du procédé sont correctement traités. Ainsi, certains scénarios non étudiés pourraient remettre en cause le dimensionnement de l'enceinte de confinement à l'égard des risques d'explosion interne"

Malgré ces commentaires accablants d'un institut indépendant, le préfet autorise la production, en accord avec une lettre envoyée deux mois après la catastrophe d'AZF par Mr Maurice Michel Directeur de Rhodia :

« Les scénarios majorants type urbanisation ou PPI, qui restent d'une probabilité faible, ne doivent pas conduire à des exigences "infaisables" techniquement ou économiquement sur les unités existantes, qui ne pourraient conduire à terme qu'à leur arrêt. »

http://www.rhone-alpes.drire.gouv.fr/enviroennem ent/debat/contributions/RhodiaPdeC.doc

Une analyse de risque très contestée

Cette analyse est très contestée par certains élus, et par l'Association des Riverains de la Plate-forme Chimique de Pont-de-Claix (AR2PC). Ils soulignent en particulier :

- L'absence de prise en compte des effets domino (une catastrophe qui en entraîne une autre)
- L'absence de prise en compte des risques liés au stockage des produits chimiques
- L'absence de prise en compte des risques liés au transport par camions, trains et pipelines et de leurs conséquences sur l'urbanisme.
- Les scénarios de danger qui pourraient être dépassés

Par exemple, le pire accident de phosgène envisagé est la rupture d'une canalisation générant une fuite pendant trois minutes, on suppose que c'est le temps maximum nécessaire pour arrêter la fuite, cela correspond à environ une tonne de phosgène libéré dans l'atmosphère.

La zone de risque irréversible pour la santé engendré par cette fuite d'une tonne de phosgène est un cercle de 12,84 km de diamètre.

Que se passerait-il si les **51 tonnes** de phosgène autorisées administrativement était libérées ?

Toxicité du Phosgène selon l'INERIS

Seuil des effets létaux (SEL-1%) = 1ppm (ou 4mg/m³) pour une exposition d'une heure.

Concrètement, le phosgène de Pont-de-Claix mélangé dans 10 milliards de m³ d'air rendrait cet air mortel (1% de décès) pour ceux qui le respireraient plus d'une heure.

10 milliard de m³ d'air cela représente une couche d'air de 50 m d'épaisseur sur l'ensemble des vallées du Y Grenoblois entre Vif, Voreppe et Crolles.

L'environnement particulier de Grenoble n'est pas pris en compte dans l'analyse du risque

L'environnement climatique grenoblois est très particulier, tout le monde a entendu parler de la « cuvette grenobloise », cette cuvette est bordée par les montagnes, et souvent fermée par un couvercle « l'inversion », elle favorise l'accumulation de la pollution.

Cette spécificité n'est absolument pas prise en compte, en effet la zone de danger est un simple cercle qui ne tient pas compte des montagnes empêchant une dispersion rapide du gaz.

Ainsi le 11 septembre 2004, un incendie dans la nuit a enfumé Grenoble et ses environs toute la journée, la fumée ne s'est pas dispersée.

Les caractéristiques du phosgène sont elles prises en compte ?

L'analyse du risque parle d'un panache de gaz, alors que l'utilisation du phosgène par temps de guerre parle de **vague gazeuse dérivante** :

« La Vague est le mode d'attaque par gaz de combat consistant dans la production d'une nappe continue de gaz lourds, se propageant sur les lignes ennemies, pendant un temps plus ou moins long. Ces gaz collent au sol, coulent dans toutes les cavités naturelles et artificielles où ils s'accumulent. »

Le phosgène :

« C'est un toxique suffocant de premier ordre, environ dix fois plus toxique que le chlore. Son odeur, très caractéristique, n'irrite pas les voies respiratoires à une dose ou il est déjà très toxique. La particularité de son action toxique est son effet retardé. L'intoxiqué soustrait de l'atmosphère toxique semble rapidement se remettre, mais les effets ne peuvent apparaître que plusieurs jours après. »

http://pagesperso.aol.fr/guerredesgaz/Utilisation/Lesvagues/Technique/technique.htm

Le point bas de la cuvette Grenobloise ou le phosgène pourrait s'accumuler, c'est la ville de Grenoble, la ville la plus plate de France.

Comment peut-on faire confiance à des experts qui présente une étude qui paraît incohérente dès la première lecture par toute personne ayant une culture scientifique minimale ?

Les risques sont-ils maîtrisés ?

Voici quelques articles parus :

« L'une des préoccupations majeures, c'est la sous-traitance. Les grands groupes ont tendance à se décharger de certaines tâches sur d'autres entreprises qui elles-mêmes sous-traitent à d'autres, et ainsi de suite. ... vous avez alors du personnel qui n'a ni la qualification, ni la formation nécessaires. Chez AZF, sur les 23 employés tués par l'explosion, 13 appartenaient à des sociétés sous-traitantes. »

<http://www.rtl.fr/rtlinfo/article.asp?dclid=61296>

M.Rognin, syndicaliste CGT de *Rhodia Pont-de-Claix* :

« Toute cette année, le phosgène a été transporté de Toulouse aux sites de Rhône-Alpes. Certains conteneurs venaient même de Tchétchénie, dans des conditions de sécurité lamentables. »

<http://www.humanite.fr/journal/2002-09-21/2002-09-21-40147>

« les conditions de travail ne cessent de se dégrader, à la fois du fait du vieillissement des installations, du non-remplacement des départs en retraite, et des **économies réalisées sur l'entretien du matériel**. » Lutte Ouvrière n°1869 du 28 mai 2004, *Chloralp Pont-de-Claix (Isère)*

Il y a eu 8 incidents ou accidents chimiques en 2003

10 juillet 2004 Une explosion fait d'importants dégâts chez Rhodia, la direction s'étonne : le produit n'est ni inflammable, ni explosif. (Dauphiné libéré 11/7/2004)

La chimie de Pont-de-claix est en grande difficulté, **la valeur de l'action de Rhodia a perdu 96% de sa valeur en 5 ans**.

Un possible dépôt de bilan de *Chloralp* est annoncé sur France 3 Grenoble le mercredi 29 septembre 2004.

La surdité des pouvoirs publics

L'AR2PC (Association des Riverains de la Plate-forme Chimique de Pont-de-Claix) a écrit **quatre lettres au Préfet de l'Isère** depuis le 25 juin 2003.

L'AR2PC souligne la mauvaise appréciation des risques en démontrant ses propos par une note de calcul bien

argumentée basée sur la situation particulière de Grenoble. Elle souligne également l'impossibilité d'alerter et de confiner l'ensemble de la population en quelques minutes.

Ces lettres sont restées jusqu'à présent sans réponse.

<http://perso.wanadoo.fr/ar2pc.org/ar2pc7.html>

Le rôle de l'état, accord du 3 avril 2003 :

Sous la pression des toulousains, l'état a interdit la reprise de l'activité phosgène de la SNPE, trop dangereuse à Toulouse. **L'état offre à la SNPE :**

- Une indemnité de **300 M€** pour cette décision.
- Une autorisation de dépollution réduite du site
- Une augmentation de capital de 50 M€ pour financer le redéploiement de l'activité
- L'autorisation d'implanter à Pont-de-Claix, l'activité phosgène de Toulouse et de la plateforme Bayer à Roussillon.

Toute l'activité phosgène française est concentrée sur Pont-de-Claix, le pire endroit de France pour les risques. Financement : par 350 M€ d'argent public. (Combien d'emplois créés ?)

La passivité de beaucoup d'élus

Les 27 communes concernées par le périmètre de risque irréversible ont donné leur avis sur l'extension de la chimie à Pont-de-Claix, certaines ont émis des réserves, mais une seule a voté contre : Seyssinet-Pariset.

Quelle motivation pousse certains élus à encourager l'augmentation de la chimie au Sud de Grenoble ?

La chimie rapporte beaucoup d'argent par la taxe professionnelle, cette taxe finance la Métro (Président : Didier Migaud) à 82% et participe au financement de gros projets prestigieux comme **le Grand Stade de football, le plus gros budget de la Métro en 2004**.

Ce projet de Grand Stade est jusqu'à preuve du contraire de très loin le plus cher de France (2750 €/place), le chiffre de 1687€/place présenté dans le Métroscope de mars 2004 est faux, il date de 2001, donc avant la forte dérive financière du projet, qui n'est pas terminée...

Évolution de la taxe professionnelle en pourcentage entre 2002 et 2003

Principales entreprises contributrice à la taxe professionnelle, par ordre décroissant.	Évolution 2002-2003
FRANCE TELECOM	*
CATERPILLAR FRANCE	-18
ST MICROELECTRONICS	-12
SEMITAG	+ 2
SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES	-59
RHODIA INTERMEDIAIRES (chimie)	+35
BECTON DICKINSON FRANCE	- 20
HEWLETT PACKARD CENTRE DE COMPETENCES	- 54
EDF	- 17
ATMEL GRENOBLE	+10
CHLORALP (chimie)	+ 4
RHODIA PPMC (chimie)	+20

* FRANCE TELECOM non imposé en 2002.

Quels sont les autres risques ?

Le risque chlore moins toxique que le phosgène, mais stocké en bien plus grande quantité, et expédié.

Le risque TMD (Transport de Matière Dangereuse), Pas de loi pour ce type de risque. Pour la simple usine Rhodia, c'est 200 camions et 50 wagons par jour (une citerne toute les 6 minutes !).

Il passe 1.480.000 tonnes de matières dangereuses par an sur les voies ferrées de l'agglomération.

Quelle serait la conséquence de la fuite d'un wagon de 58 tonnes de Chlore en plein centre ville ?

Réponse : Des morts sur une zone de 5 km de diamètre.

12 décembre 2001 : Un camion de TDI se renverse sous le pont de Catane provoquant pendant 10 heures un gigantesque embouteillage, le pire est évité.

Le risque pipeline

Des pipelines acheminent de nombreux produits chimiques toxiques entre les usines chimiques du sud grenoblois, mais aussi, traversent notre agglomération et empruntent la vallée en direction de la vallée du Rhône. La probabilité que l'un de ces pipelines soit endommagé par un tractopelle est donnée pour négligeable, c'est pourtant ce qui est déjà arrivé aux environs de Grenoble en 1984, un pipeline de gaz fort heureusement non toxique a été endommagé, le bruit du gaz s'échappant violemment de la conduite a été perçu par de nombreux habitants.

La brochure d'information de Grenoble ne parle que de la canalisation GDF et d'un risque de brûlure à 25 m, elle ne parle pas du gazoduc ETEL définissant une zone de 1km de large ou la DRIRE recommande des précautions d'urbanisme.

<http://www.irma-grenoble.com/10veurey/03risques-tech/TMD/canal1.htm>

Le risque attentat

Le 11 septembre 2001, un évènement parfaitement improbable est arrivé à New York, cet évènement nouveau ne doit-il pas remettre en cause certains calculs de probabilité ?

En omettant de prendre en compte ces nouveaux risques, ne donne-t-on pas des armes au terroristes d'aujourd'hui ?

Comment se protéger en cas d'accident

L'accident est signalé par des sirènes, il faut alors se confiner chez soi, et se calfeutrer.

Cela suppose que l'on entende les sirènes, même pendant son sommeil, qu'elles n'aient pas de retard, qu'une explosion n'ait pas détruit toutes les fenêtres comme à Toulouse, et que l'on dispose des rouleaux de scotch indispensables...

Le gaz toxique peut arriver sur Grenoble en 15 minutes avec un vent de 15 km/h.

Bhopal, Sévésco, Tchernobyl, AZF, qui est responsable ?

Bhopal : 20000 morts imputables à la catastrophe.

20 ans après, le 21 septembre 2004 Greenpeace interpelle DOW au Salon Mondial du Textile (première entreprise chimique, repeneur d'Union Carbide) :

"Payez vos dettes aux victimes de Bhopal avant d'investir dans de nouveaux textiles !"

« Au-delà des frontières, les Etats doivent se mobiliser afin que les multinationales ne restent pas impunies des actes criminels qu'elles commettent, par négligence et par volonté de profits. »

Le directeur de Bhopal vit tranquillement aux USA malgré un mandat d'arrêt international.

AZF : 31 morts, 9000 blessés, 100.000 sinistrés, 3 milliards d'euros de dégâts.



Trois ans après la catastrophe de Toulouse, les seules personnes mises en examen sont le directeur d'AZF, un contremaître et un ouvrier.

Impunité pour TOTAL dont la responsabilité n'est même pas examinée par un procès.

Pour finir

À Toulouse, l'explosion du nitrate n'était pas envisagée dans les scénarii, il n'y a pas eu d'effet domino sur le phosgène et l'ammoniac présents à proximité, cela ne résulte pas d'une étude, mais d'un miracle.

Comment croire à un risque mieux maîtrisé à Grenoble qu'à Toulouse quand on voit toutes les irrégularités qui ont permis l'augmentation de la chimie à Pont-de-Claix ?

Sos Parc Paul Mistral

Par mon adhésion, je participe à l'action de Sos Parc Paul Mistral



J'adhère à

SOS Parc Paul Mistral

Nom.....Prénom.....

tél.....Mail :.....

Adresse :



Adhésion/Soutien : (10€ ou plus, étudiants/chômeurs 5€) :.....

SOS Parc Paul Mistral : MBE 145, 3 Place Sainte claire
38 000 Grenoble

(Association indépendante et incontournable, sans subvention).

Pour être informé, mail à sosppm38@yahoo.fr sujet : inscription
<http://www.sosparcpaulmistral.org> 27/11/04